



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Bureau métropolitain de Dijon métropole

Séance du jeudi 08 décembre 2022

Président : Monsieur REBSAMEN

Secrétaire de séance : Monsieur HOAREAU

Convocation envoyée le 2 décembre 2022

Nombre de membres du Bureau métropolitain : 42
Nombre de membres en exercice : 42

Nombre de présents participant au vote : 34
Nombre de procurations : 4

Membres présents :

Monsieur François REBSAMEN
Monsieur Pierre PRIBETICH
Monsieur Thierry FALCONNET
Monsieur Rémi DETANG
Monsieur Jean-François DODET
Madame Françoise TENENBAUM
Monsieur Jean-Patrick MASSON
Monsieur Dominique GRIMPRET
Madame Danielle JUBAN
Monsieur Jean-Claude GIRARD
Madame Claire TOMASELLI
Monsieur Philippe LEMANCEAU
Madame Marie-Hélène
JUILLARD-RANDRIAN

Monsieur Antoine HOAREAU
Monsieur Nicolas BOURNY
Monsieur Hamid EL HASSOUNI
Madame Brigitte POPARD
Madame Christine MARTIN
Madame Océane CHARRET-
GODARD
Monsieur Denis HAMEAU
Monsieur Guillaume RUET
Monsieur Laurent GOBET
Madame Dominique MARTIN-
GENDRE
Madame Karine HUON-SAVINA
Monsieur Nicolas SCHOUTITH

Monsieur Lionel SANCHEZ
Monsieur Gérard HERRMANN
Madame Dominique BEGIN-
CLAUDET
Monsieur Jean DUBUET
Monsieur Patrick CHAPUIS
Monsieur Jacques CARRELET
DE LOISY
Monsieur Jean-Michel
VERPILLOT
Madame Monique BAYARD
Monsieur Philippe BELLEVILLE

Membres absents :

Madame Nathalie KOENDERS
Madame Sladana ZIVKOVIC
Madame Nadjoua BELHADEF
Monsieur Patrick BAUDEMONT

Monsieur François DESEILLE pouvoir à Madame Marie-Hélène
JUILLARD-RANDRIAN
Madame Céline TONOT pouvoir à Monsieur Jean-Patrick MASSON
Madame Nuray AKPINAR-ISTIQAM pouvoir à Monsieur Hamid EL
HASSOUNI
Monsieur Didier RELOT pouvoir à Monsieur Philippe BELLEVILLE

OBJET : ECOLOGIE URBAINE ET SERVICES D'INTERET COLLECTIF
Association FNE21 - Attribution d'une aide financière

Le Comité des associations et des personnes pour la protection régionale de l'environnement (CAPREN), affilié à France Nature Environnement est devenu le 9 décembre 2020 fédération départementale de France Nature Environnement pour la Côte-d'Or (FNE 21).

FNE21 qui compte à ce jour notamment 19 associations adhérentes dont 2 fédérations, le Centre Technique Régional de la Consommation (CTRC) et plus récemment la Fédération Départementale de la Protection de la Pêche et du Milieu Aquatique (FDPPMA), porte un certain nombre d'actions au sein de la métropole outre ses représentations multiples et sollicitations diverses.

Elle œuvre pour la protection de l'environnement et de la biodiversité, assure une mission d'intérêt général en participant au débat public dans les instances départementales et régionales, participe ou produit des événements afin de promouvoir l'éducation à l'environnement et soutient les actions de ses adhérents au sein de la métropole.

En 2022, le CAPREN a obtenu une subvention de 1 000 € et pour 2023 l'association FNE21 sollicite une aide de Dijon métropole à hauteur de 1 000 €.

Le Bureau,
après en avoir délibéré, décide :

- **d'approuver** l'octroi d'une subvention de fonctionnement de 1 000 € à la FNE21
- **d'autoriser** Monsieur le Président à prendre toutes les mesures utiles à la mise en œuvre de la présente délibération

SCRUTIN POUR : 38 ABSTENTION : 0
 CONTRE : 0 NE SE PRONONCE PAS : 0
 DONT 4 PROCURATION(S)

Le secrétaire,
Monsieur HOAREAU

Le Président,
Monsieur REBSAMEN